

## **RAPPORT SOCIAL 2021**

L'exercice 2021 aura été marqué par la poursuite de la pandémie de Covid 19, malgré les périodes de restriction sociale plus ou moins fortes le comité de décision a pu se réunir 31 fois pour examiner les dossiers et décider des secours à attribuer.

Sur l'exercice l'association a reçu 1410 dossiers et a décidé de 868 secours, 62 % des demandes ont été acceptées.

	2019	2020	2021	2021/2020
Montants des secours accordés	146000	110833	143408	129%
Nombre de dossiers reçus	1919	1130	1410	125%
Nombre de dossiers aidés	933	695	868	125%
Pourcentage reçus/aidés	49%	62%	62%	
Montant de l'aide moyenne	146	159	165	104%

Sur l'exercice 2021, malgré la poursuite de la baisse des dons reçus, notre association a accordé pour 143 408€ de secours contre 110 833€ en 2020 en en prélevant une partie sur les réserves.

Par comparaison avec 2020, année fortement marquée par le confinement qui a provoqué une diminution sensible des dossiers reçus, nous n'observons aucune différence significative, le taux de demandes acceptées étant de 62%.

En conformité avec les orientations arrêtées par le Conseil d'administration, les secours accordés s'inscrivent pour près de la moitié sur l'aide à la mobilité : achat ou réparation de véhicules, permis de conduire, transports. En province, dans les zones rurales, l'automobile est indispensable pour trouver un emploi et s'y maintenir, les secours distribués par l'association permettent aux bénéficiaires de faire face à des dépenses imprévues mais nécessaires.

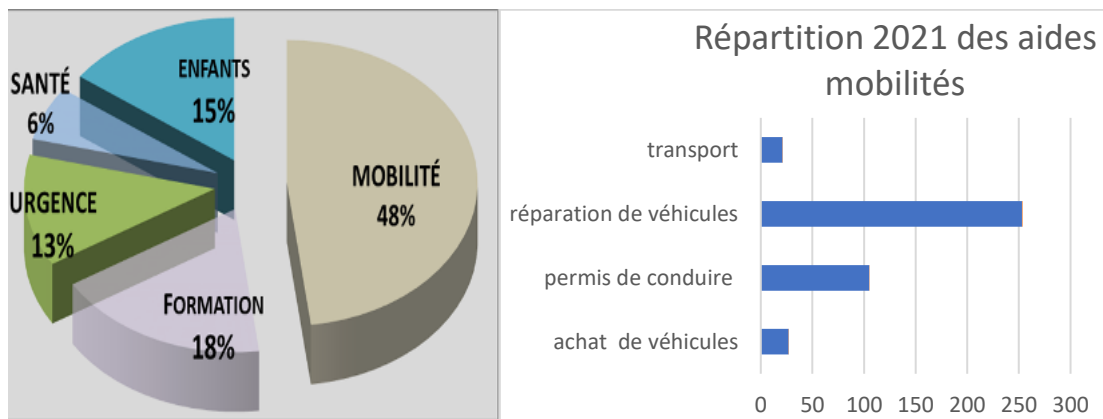
Si en complément, nous prenons en compte les aides pour le soutien aux actions de formation, les secours apportés aux projets de réinsertion sociale et professionnelle, l'ensemble représente presque les  $\frac{3}{4}$  des fonds distribués.

Par ailleurs les aides aux familles, soit 15% des secours, sont essentiellement orientées vers les mères célibataires pour financer principalement des frais de cantine, de voyages scolaires de leurs enfants.

Les bénévoles face à des situations de personnes en grande précarité n'hésitent pas à accorder des secours d'urgence, c'est ainsi que nous avons aidé plus de 110 familles.

En 2021, la répartition des secours est sensiblement identique à celle de 2020.

Les courriers de remerciements qui sont adressés à l'association témoignent de l'importance de l'aide apportée pour faire avancer un projet, résoudre des difficultés passagères. Mais au-delà des aspects financiers il convient de souligner la part de considération, de respect, d'humanité que représente le secours accordé.



La démarche d'évaluation de l'impact social est enclenchée, il est primordial pour les donateurs de leur assurer la qualité et l'efficacité de la distribution des secours. La Semaine de la Bonté par ses orientations, son fonctionnement, ses délais de réponse fait partie des rares associations qui interviennent financièrement.

Tous les bénévoles de l'association, pleinement engagés dans l'attribution des secours, sont convaincus que les aides apportées sont essentielles pour les bénéficiaires et vous remercient par avance de votre générosité.